

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance d'ajournement du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 28 mars 2011, à l'hôtel de ville de Sayabec, 3, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents (es) :                   Monsieur Lorenzo Ouellet,  
Monsieur Jocelyn Caron,  
Monsieur René-Jacques Gallant.

Sont absents (es) :                   Madame Marielle Roy,  
Madame Solange Tremblay,  
Monsieur Jean-Guy Chouinard.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

#### **Résolution 2011-03-141**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter l'ordre du jour tel que reçu.

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

#### **Séance d'ajournement de l'assemblée générale du 22 mars 2011 28 mars 2011 Ordre du jour**

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Règlement 2010-03 – Centre communautaire – Dépôt de document – Dessau;
4. Invitations :
  1. La Régie des Fusiliers du Saint-Laurent;
  2. Société d'agriculture de la Matapédia;
5. Retour TVQ-RTI – Compte à accepter – Éthier Avocats inc.;
6. Demandes d'appui :
  1. D'Astous Palette Mix +;
  2. Statistique Canada – Recensement 2011 – Proclamation;

3. Club de patinage Frimousse de Sayabec;
  4. Club Lions de Sayabec;
7. Règlement 2009-02 – Trottoirs des rues Boulay et Saint-Antoine;
8. Affaires nouvelles:
1. \_\_\_\_\_;
  2. \_\_\_\_\_;
  3. \_\_\_\_\_;
  4. \_\_\_\_\_;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée.

---

Monsieur Jean-Guy Chouinard et madame Solange Tremblay arrivent à la réunion.

---

**Résolution 2011-03-142**

**Règlement 2010-03 – Centre communautaire**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des différentes factures jointes au tableau ci-dessous au coût de 482 454.48 \$, incluant les taxes, pour le contrôle qualitatif des matériaux, l'achat de 2 réfrigérateurs et d'une cuisinière, des honoraires professionnels ainsi que la réfection du bâtiment au centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 461 203.87 \$ comprenant les dépenses et la TVQ soit remboursée à même le règlement numéro 2010-03. Le montant de la TPS de 21 250.61 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

Annexe A							
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAYABEC							
RÈGLEMENT 2010-03 – PAIEMENT DES TRAVAUX							
ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
LVM INC.	F-023-71676	456.50 \$	40.74 \$	497.24 \$	22.83 \$	520.07 \$	Le 11 mars 2011 Contrôle qualitatif des matériaux
Équipements d'Hôtellerie MGL Inc.	57963	4 400.00 \$	392.70 \$	4 792.70 \$	220.00 \$	5 012.70 \$	Le 10 mars 2011 Achat de 2 réfrigérateurs Transport inclus
Équipements d'Hôtellerie MGL Inc.	57964	7 121.25 \$	635.57 \$	7 756.82 \$	356.06 \$	8 112.88 \$	Le 10 mars 2011 Achat-cuisinière
Dessau Inc.	F-015-88749	5 285.00 \$	471.69 \$	5 756.69 \$	264.25 \$	6 020.94 \$	Le 24 février 2011 Mécanique-électrique Service d'ingénierie
M.R.C. de La Matapédia	11049	2 336.80 \$		2 336.80 \$		2 336.80 \$	Le 16 mars 2011 Honoraires du Service de génie municipal
Benoît Jobin inc.	Certificat de paiement	174 897.02 \$	13 773.14 \$	188 670.16 \$	8 744.85 \$	197 415.01 \$	Du 1 <sup>er</sup> février au 28 février 2011

	numéro 5			\$			Réfection du Centre communautaire
Les architectes Goulet et Lebel s.e.n.c.	1301	4 625.00 \$	412.78 \$	5 037.78 \$	231.25 \$	5 269.03 \$	Le 25 mars 2011 Honoraires professionnels
Les Entreprises A & D Landry Inc.	Décompte définitif	7 629.22 \$	600.80 \$	8 230.02 \$	381.46 \$	8 611.48 \$	Signé le 17 décembre 2010 Retenue travaux sentier poussière de pierre Retenue de garantie des travaux 1%
Benoît Jobin inc.	Certificat de paiement numéro 6	97 445.53 \$	7 673.84 \$	105 119.37 \$	4 872.28 \$	109 991.65 \$	Du 1 <sup>er</sup> mars au 25 ma4s 2011 Réfection du Centre communautaire
<b>TOTAL</b>		<b>304 196.32 \$</b>	<b>24 001.26 \$</b>	<b>328 197.58 \$</b>	<b>15 092.98 \$</b>	<b>343 290.56 \$</b>	
<b>ANNEXE B</b>							
<b>CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAYABEC</b>							
<b>RÈGLEMENT 2010-03 – PAIEMENTS DES TRAVAUX</b>							
<b>Solde reporté de l'annexe A</b>		304 196.32 \$	24 001.26 \$	328 197.58 \$	15 092.98 \$	343 290.56 \$	Solde reporté de l'annexe A
Benoît Jobin inc.	Certificat de paiement Numéro 7	108 367.76 \$	8 533.96 \$	116 901.72 \$	5 418.38 \$	122 320.10 \$	Du 26 au 31 mars 2011 Réfection du centre
Madame Émilie Rondeau		14 785.00 \$	1 319.57 \$	16 104.57 \$	739.25 \$	16 843.82 \$	Le 28 mars 2011 16 impressions numériques sur papier photo avec encres d'archives
<b>TOTAL DE L'ANNEXE A ET B</b>		<b>427 349.08 \$</b>	<b>33 854.79 \$</b>	<b>461 203.87 \$</b>	<b>21 250.61 \$</b>	<b>482,454.48 \$</b>	

### Dépôt de correspondance

3. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le dépôt d'une correspondance datée du 18 mars 2011 et provenant de l'entreprise Dessau. Cette lettre informe la municipalité de Sayabec que suite à la réception de la résolution du conseil municipal du 7 mars 2011 demandant à la firme Dessau de défrayer les coûts du réaménagement de l'éclairage du centre communautaire, l'entreprise Dessau est en désaccord avec cette décision. Une proposition de 1 500 \$ pour la modification de l'éclairage est suggérée comme remboursement de la part de Dessau.

Madame Marielle Roy, conseillère, arrive à la réunion.

### Résolution 2011-03-143

### Invitation – Régie des Fusiliers du Saint-Laurent

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse, à un dîner à la chandelle soulignant le 142<sup>ième</sup> anniversaire du régiment Les Fusiliers du Saint-Laurent qui aura lieu le samedi, 9 avril 2011 à l'Hôtel Rimouski au 225, boulevard René-Lepage

Est. Le coût de cette activité est de 60 \$ par personne. Le paiement sera fait à l'ordre de «La Régie des Fusiliers du Saint-Laurent».

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

**Résolution 2011-03-144**

**Invitation – Société d'agriculture de la Matapédia**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Marielle Roy, conseillère, ainsi que messieurs René-Jacques Gallant et Jean-Guy Chouinard, conseillers, accompagnés de leurs conjointes et conjoints, à la soirée vins et fromages qui aura lieu au centre communautaire de Sayabec le 9 avril 2011 à 19 h 30. Le coût de cette activité sera de 35 \$ par personne et sera suivi d'une soirée dansante où il y aura aussi de l'animation. Le coût total de cette activité sera de 210 \$.

Le prix des billets des conjoints (es), un montant de 105 \$ sera remboursé à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2011-03-145**

**Comptes à accepter – Éthier Avocats**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 460 à l'entreprise Éthier Avocats au coût de 81 063.00 \$, taxes incluses, dans le compte courant numéro 500714 pour des services professionnels rendus dans le dossier : mandat de récupération des TPS/TVQ.

Voici la répartition des paiements :

Projet	Montant réclamé pour la période du 1 <sup>er</sup> octobre 2006 au 31 décembre 2010	Proportion à Maître Éthier (35%), selon entente	Proportion à la Municipi- palité (65%)
TVQ-RTI Dépenses d'exploitation-Centre sportif	18 211.39 \$	6 373.99 \$	11 837.40 \$
<b>Budget courant</b>			
TVQ-RTI Dépenses en immobilisations Centre sportif	113 247.77 \$	39 636.72 \$	73 611.05 \$
<b>Règlement d'emprunt 2010-02</b>			
TVQ-RTI Dépenses en immobilisations Centre communautaire	70 550.39 \$	24 692.64 \$	45 857.75 \$
<b>Règlement d'emprunt 2010-03</b>			
Remboursement additionnel Méthode simplifiée	1 289.61	451.36 \$	

<b>Budget courant</b>	\$		838.25 \$
Total	203 299.16 \$	71 154.71 \$	132 144.45 \$
	TPS (5%) :		
	3 557.74 \$		
	TVQ 8.5%) :		
	350.56 \$		
	TOTAL :		
	81 063.00 \$		

**Résolution 2011-03-146**

**Fonds de roulement – D’Astous  
palette Mix +**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’autoriser le paiement de la facture numéro 0695 à D’Astous Palette Mix + pour l’achat d’un jeu au coût de 2 050.65 \$, taxes incluses, appelé «Mini Mini-Put» qui consiste en une suite d’obstacles représentant les routes du Québec, du rocher Percé à l’échangeur Turcot en passant par les ponts couverts et autres diaporamas observés sur nos routes. Le paiement sera effectué à partir du fonds de roulement de la municipalité selon les dispositions du règlement 96-03. Cette facture comprend l’achat du jeu.

Le conseil municipal autorise qu’une somme de 1 890.00 \$ comprenant l’achat et la TVQ soit appropriée en provenance du fonds de roulement pour l’acquittement de la facture. Ce montant sera remboursé au compte du fonds de roulement sur une période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 pour un montant de 683.55 \$, le 1<sup>er</sup> mars 2013 au montant de 683.55 \$ et le 1<sup>er</sup> mars 2014 au montant de 683.55 \$.

Un montant de 160.65 \$ pour la TPS sera pris au compte courant numéro 500714 de la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2011-03-147**

**Demande d’appui – Statistique  
Canada**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’appuyer le recensement de 2011 et d’inviter tous les résidents à remplir leur formulaire du recensement en ligne à [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca) ou par la poste, d’ici le mardi 10 mai 2011, pour que la diffusion de données précises et complètes à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous soit possible.

**Résolution 2011-03-148**

**Proclamation – Semaine du  
recensement**

**ATTENDU QUE** Statistique Canada mènera le Recensement de la

population le mardi 10 mai 2011;

**ATTENDU QUE** La Municipalité de Sayabec appuie le recensement parce que les données issues du recensement sont importantes pour sa collectivité et sont essentielles pour la planification des services comme les écoles, les garderies, les services de police et de lutte contre les incendies;

**ATTENDU QUE** La Loi sur la statistique exige que les renseignements personnels issus des questionnaires du recensement demeurent strictement confidentiels;

**PAR CONSÉQUENT**, je, Danielle Marcoux, mairesse de la Municipalité de Sayabec déclare, par la présente, la semaine du 9 au 13 mai, la Semaine du recensement et prie tous les résidents de remplir et de renvoyer leur questionnaire du recensement en direct à [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca) ou par courrier, d'ici le mardi 10 mai 2011.

**Résolution 2011-03-149**

**Demande d'appui – Club de patinage Frimousse**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 7 200.00 \$ afin d'appuyer le Club de Patinage Frimousse de Sayabec à défrayer les frais de déplacement des entraîneurs.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2011-03-150**

**Demande d'appui – Club Lions de Sayabec**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire une équipe (4 joueurs) au « Défi à l'entreprise » organisé par le Club Lions de Sayabec le 2 avril 2011, à la Salle de Quilles de Saint-Noël, située au 57, de l'Église. Le coût de cette activité sera de 84 \$ ce qui comprend l'inscription de 60 \$ et les frais de 24 \$ pour les 4 joueurs.

**Résolution 2011-03-151**

**Règlement d'emprunt 2009-02 – Trottoirs des rues Boulay et Saint-Antoine**

Attendu que la Municipalité de Sayabec peut modifier un règlement d'emprunt sans changer l'objet et sans augmenter la charge des contribuables, selon l'article 1076 du Code municipal, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de réduire le terme du règlement d'emprunt numéro 2009-02 à 5 ans et de réduire l'emprunt à 35 000.00 \$ en affectant

90 120.00 \$ de la subvention de la taxe d'accise 2006-2009 qui a été approuvée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**Résolution 2011-03-152**

**Levée de la séance**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 18 h 25.

Danielle Marcoux,  
maire

Francis Ouellet,  
directeur général et secrétaire-trésorier